

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 décembre 2016

PLF 2017 - (N° 4271)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 404

présenté par
M. Cherki

ARTICLE 61**Mission « Relations avec les collectivités territoriales »**

Supprimer l'alinéa 4.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à rétablir le projet de loi de finances tel que prévu par le gouvernement et assurer une contribution soutenable des collectivités au FPIC.